

Permettez moi, chères et chers camarades, de commencer cette déclaration en vous faisant une annonce officielle : à compter de ce jour, je démissionne de mes fonctions de Président du ... Medef du Tarn-et-Garonne... J'avais, comme le Haut rapporteur Jean-Paul Delevoye, oublié de dire que j'occupais ces fonctions avant de prendre la responsabilité de responsable syndical de la FSU 82. Rassurez-vous, il s'agit d'une simple omission qui n'entache en rien mes activités de défense des salarié-e-s vis-à-vis du patronat. Non, je vous l'assure, aucun conflit d'intérêt à déplorer.

Ouf, je me sens libéré.

Bon, maintenant, je reprends mon discours syndicalo-militant.

Ainsi la retraite par points serait plus juste, un euro cotisé donnerait les mêmes droits à toutes et tous. C'est un peu vite oublier qu'en moyenne un ouvrier vit dix ans de moins qu'un cadre, dix ans de moins pour bénéficier de sa pension. Cela revient à dire qu'avec une vie de labeur, un salaire souvent à minima, une retraite écourtée, c'est l'ouvrier qui financera la retraite du cadre.

Ainsi, comme une évidence, parce qu'on vit plus longtemps, on devrait travailler plus longtemps. C'est tourner le dos à l'histoire, deux siècles de réduction du temps de travail, des carrières, alors même que l'espérance de vie ne cessait d'augmenter. C'est faire fi des gains de productivité, de l'augmentation de la richesse nationale qui doivent permettre aujourd'hui un départ à la retraite précoce, des mécanismes de cessation progressive d'activité, des niveaux de pensions décentes.

Ainsi il faudrait abandonner la solidarité, la redistribution, les droits non-contributifs, réduire à peau de chagrin les dispositifs qui compensent les périodes de congés pris pour les enfants, les compensations suite aux carrières hachées, aux temps de chômage, les pensions de réversion, tous ces mécanismes qui profitent avant tout aux femmes. Oui la retraite par points demeure un système par répartition, les cotisations des actifs finançant les pensions des retraité-es. Mais l'acquisition de points en fonction de son salaire instille l'idée que les cotisations versées ne servent qu'à sa propre pension, la mise à mal de la solidarité installe dans les esprits l'individualisation des retraites et promeut l'individualisme. Ajouté à la baisse drastique du montant des pensions, cela ouvre une voie royale à la capitalisation. Nous y voilà, 350 milliards d'euros de salaire mutualisé au bénéfice des retraites qui, ainsi, échappent aux marchés financiers et à la spéculation, c'est insupportable pour ceux et celles qui déjà possèdent tout !

Ainsi il faudrait, comme préalable, comme une évidence, accepter la limitation de la part de la richesse consacrée aux retraites, 13,8% du PIB. Mais au nom de quoi ce principe devrait-il être intangible ? En a-t-on décidé démocratiquement ? Ce postulat, alors même que, on le sait, le nombre de retraités augmentera dans les années à venir, imposera mécaniquement une baisse généralisée du montant des pensions pour toutes et tous, dans le public comme dans le privé. Décidera-t-on bientôt aussi une limitation de la part de la richesse consacrée aux versements des dividendes aux actionnaires ? A l'évidence, non. Pourtant, au fil des ans, celle-ci n'a fait que croître, faisant de la France la championne du monde en ce domaine. Le pouvoir est incontestablement prêt à sacrifier le leadership quand il s'agit d'un des meilleurs systèmes de retraite au monde mais pas lorsqu'il s'agit d'enrichir les plus fortunés du pays.

Le conseil national de la résistance a voulu instaurer un système donnant droit à une pension décente basées sur des paramètres qui sont des références collectives. A contrario, le système Macron prône l'individualisation et tente d'opérer un nouveau hold-up sur le bien commun, un nouveau transfert de richesses au bénéfice de celles et ceux qui ont déjà tout.

Nous ne sommes pas dupes : la campagne de division et de propagande déclenchée par Macron et son gouvernement pour faire passer son projet ne peuvent camoufler la réalité : ce ne sont pas les 42 régimes spéciaux représentant moins de 20 % de la population qui sont visés mais toutes les pensions du privé comme du public qui vont diminuer. Et ce n'est pas en pointant les « régimes spéciaux » contre « régime général » qu'on oublie l'essence de cette réforme : la retraite par points. Où le point deviendrait la base de calcul en lieu et place du nombre de trimestre travaillés. Même François Fillon avait lancé au micro devant des patrons en 2016 : « *Le système par points, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue, cela permet de diminuer chaque année la valeur des points et donc de diminuer le niveau des*

pensions ». Ce serait la fin de la retraite fixe pour tout le monde, régime général ou pas, il n'y aurait plus aucune garantie sur le niveau des retraites.*

Le gouvernement veut porter une attaque majeure contre notre système de protection sociale, solidaire et intergénérationnelle. C'est une attaque sans précédent contre tout·es les salarié·es du public comme du privé, les précaires, les femmes et toute la population.

A travers donc la réforme des retraites, c'est donc encore une fois la question d'un modèle social qui se joue ! Et à travers la question d'un modèle social, c'est encore et toujours la question de la répartition des richesses qui se joue !

Cela nous impose une riposte à la hauteur de l'attaque. Toutes et tous, ensemble, public, privé, faisons monter la mobilisation, établissons le rapport de force qui fera plier celles ceux qui veulent toujours plus nous asservir.

Ça suffit !

Disons le haut et fort :

- OUI à l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux !
- OUI à une bonne répartition des richesses !
- NON, NON et NON à ce projet de réforme des retraites par point !

